

## États généraux de la bioéthique 2026 – Guadeloupe

### Synthèse : Ciné-débat sur le don d'organes

Mercredi 18 mars 2026 – Basse-Terre (Cinéma d'Arbaud)

Public : Grand public

La séance s'inscrit dans la consultation nationale des États généraux de la bioéthique, organisée dans le cadre de la loi de bioéthique (2021).

Le dispositif local est porté par l'EREGIN, présenté comme l'espace de réflexion éthique de Guadeloupe et des Îles du Nord, chargé d'animer et de faire remonter les échanges.

La soirée est structurée autour de la projection du film « Réparer les Vivants », support de discussion sur le don d'organes, la mort encéphalique et l'accompagnement des familles.

Le cadre annoncé est celui d'un recueil d'avis et d'une réflexion collective, sans injonction, chacun restant libre de sa position.

Après la projection, le débat s'ouvre sur le ressenti : émotion, puissance du récit, et compréhension des étapes du don vues côté soignants et côté familles.

Plusieurs interventions soulignent que le film permet de se projeter, et de se demander comment réagir dans une situation de décès brutal.

Un point central porte sur la difficulté d'accepter la mort encéphalique lorsque le corps paraît encore « vivant » (machines, respiration assistée).

La discussion met en avant l'importance de l'annonce, du tact, du choix des mots et du respect de la temporalité du deuil.

Les échanges reviennent sur le cadre légal du don d'organes : consentement présumé et modalités d'expression du refus.

La place effective de la famille est questionnée au regard du cadre juridique, et le débat souligne l'écart entre principe légal et pratiques d'accompagnement.

Des questions portent sur les délais et contraintes biologiques : ce qui est compatible avec l'accompagnement des proches et la viabilité des organes.

Le débat aborde les organes et tissus concernés, ainsi que les conditions dans lesquelles un organe peut ne pas être prélevable.

La dimension logistique est discutée : transport, conservation et contraintes liées à l'insularité.

Une question récurrente concerne la confiance et la transparence : comment garantir l'information et répondre aux inquiétudes (preuves, traçabilité).

La question de l'équité d'accès et des règles d'attribution des greffons est évoquée, notamment au regard des réalités territoriales.

Des freins sont explicitement cités : tabou, difficultés à en parler en famille, facteurs socio-culturels et religieux.

Le débat insiste sur l'intérêt de parler du don en amont (dans les familles) pour éviter les refus par incertitude au moment du décès.

Des pistes d'action sont évoquées : renforcer l'information, multiplier les espaces de débat, et cibler les jeunes (collèges/lycées).

Plusieurs participants expriment le besoin d'outils simples pour faciliter la discussion en famille et clarifier la volonté.

La séance se clôt par l'annonce de rendez-vous de continuité (autres projections-débats, déplacement à Saint-Martin, webinaire).



Siège : CHU de Guadeloupe

Antenne opérationnelle :

SAS IMM'EAUX • 10 Quartier Sisyphe - Voie Verte  
ZI de Jarry - 97122 Baie-Mahault

Tel : 0590 53 27 00 • [www.eregin.fr](http://www.eregin.fr) •  [eregin](https://www.facebook.com/eregin)